



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2018

Arrou – La Brunetière Sud

Opération préventive de diagnostic (2018)

Marie-Angelique Rodot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/50790>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Marie-Angelique Rodot, « Arrou – La Brunetière Sud » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 26 janvier 2021, consulté le 04 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/50790>

Ce document a été généré automatiquement le 4 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Arrou – La Brunetière Sud

Opération préventive de diagnostic (2018)

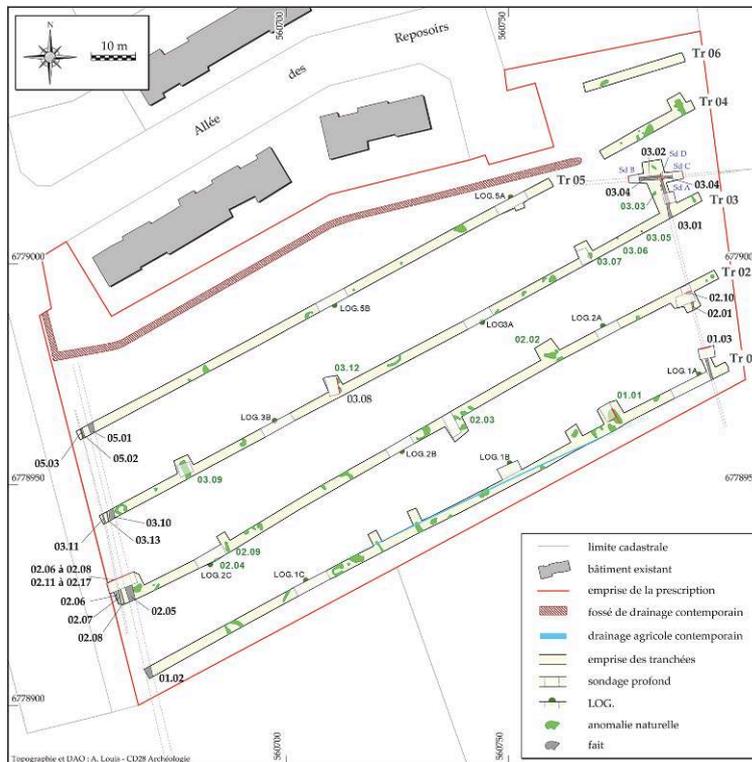
Marie-Angelique Rodot

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Département d'Eure-et-Loir

- 1 Cette opération de diagnostic concerne le projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit la Brunetière Sud sur la commune déléguée d'Arrou (Eure-et-Loir). L'emprise globale de la prescription a porté sur une surface de 12 829 m². Le terrain évalué, localisé sur un plateau, surplombe la vallée de l'Yerre.

Fig. 1 – Plan général



DAO : CD 28.

- 2 Les observations géomorphologiques ont permis de constater la présence d'une couverture superficielle de plus de 2 m d'épaisseur, structurée par au moins un paléosol d'âge interglaciaire. Ce résultat inédit vient enrichir les données sur la couverture limoneuse du département dans un secteur jusqu'alors peu connu (Borderie *et al.* 2017). De plus, au sommet de cette séquence, sous l'horizon labouré, des limons brun clair à gris clair scellent les anomalies identifiées dont les plus récentes sont attribuées aux périodes moderne/contemporaine. Ces dépôts sont interprétés comme de probables remblais anthropiques contemporains, bien que l'hypothèse d'un apport colluvial ne puisse totalement être exclue.
- 3 La majorité des anomalies rencontrées correspond à des perturbations végétales dont certaines sont de type chablis. Elles se caractérisent par des sédiments limoneux « blanchis », gris clair à beige clair, qui sont distincts de ceux des anomalies anthropiques reconnues.
- 4 Un chemin et des axes parcellaires ont été identifiés au cours de cette opération et témoignent de la fréquentation de ce secteur, durant les époques moderne et/ou contemporaine et atteste la présence d'occupations humaines périphériques à l'espace diagnostiqué.
- 5 La partie est d'un chemin, représenté sur le cadastre de 1833, a été identifiée le long de l'extrémité ouest de l'emprise. Plusieurs phases stratigraphiques successives ont été mises en évidence au niveau de cet aménagement, bien qu'elles n'aient pu être calées précisément en chronologie. La phase ancienne est représentée par une unité de « recharges/remblais » associée à un groupe de deux ornières. La morphologie générale observée, pour cette phase ancienne, témoignerait d'un chemin creux. La seconde

phase individualisée correspond à une nouvelle unité de « recharges/remblais » associée à deux groupes stratigraphiques d'ornières. Cette seconde phase montre un rehaussement de cet axe de circulation. La mise en place du fossé bordier, identifié à l'est, est interprétée comme liée à cette phase récente en se fondant sur l'évolution morphologique du chemin, bien que cette hypothèse puisse être discutée.

- 6 Les autres aménagements identifiés et rattachés aux époques moderne et/ou contemporaine se localisent à l'est de l'emprise et correspondent à deux axes de fossés, formant une jonction en « T ». Ils sont tous deux interprétés comme des parcellaires, bien que seul l'axe le plus récent, d'orientation générale est-ouest, semble représenté sur le cadastre de 1833.
- 7 Enfin, un probable puits, interprété comme lié à l'exploitation de l'eau, a pu être identifié sous l'axe de fossés parcellaires d'orientation nord-sud, probablement antérieur au cadastre de 1833. En dépit de ces données stratigraphiques, l'absence d'éléments de datation pertinents n'a pas permis de préciser les périodes de creusement, d'utilisation et/ou de remblaiement de ce fait.

BIBLIOGRAPHIE

Borderie Q., Chamaux G., Roussaffa H., Douard M., Fencke E., Rodot M.-A., Perrichon P., Selles H. 2017 : « La couverture lœssique d'Eure-et-Loir (France) » : potentiel pédo-sédimentaire et organisation spatiale ; objectifs, méthodes et premiers résultats du programme QuOrEL, *Quaternaire*.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPTUjwiPDxN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbaVOJe2LCU>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt8qp3DfxmEe>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

Année de l'opération : 2018

AUTEURS

MARIE-ANGELIQUE RODOT

Département d'Eure-et-Loir